La Roquette Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne

RECENSEMENT POPULATION

URBANISME CLÔTURES

SÉCURITÉ ÉCOLES

BIODIVERSITÉ NICHOIRS

N° 15 – DECEMBRE 2023

@villeLaRoquettesurSiagne

Villes et Villages Fleuris

www.laroquettesursiagne.com

INFORMATIONS DERNIÈRE MINUTE

URBAN TRAIL VALLÉE DE LA SIAGNE 2024

Nous sommes heureux de vous annoncer que la **première édition de l'Urban Trail Vallée de la Siagne** aura lieu le

DIMANCHE 25 FÉVRIER 2024

Le parcours de 17 kilomètres vous fera visiter différents endroits entre les communes de Pégomas, Auribeau-sur-Siagne et La Roquette-sur-Siagne

Plus d'information

Rendez-vous parking de l'Ecluse (Pégomas) afin de prendre le départ et découvrir la première édition de l'Urban Trail Vallée de la Siagne
+ d'infos : 04 93 47 53 40 - contact@running06.com

INSCRIPTION : www.running06.com

FOCUS

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE VÉRITABLE PÉPINIÈRE DE JEUNES CHAMPIONS !

L'année passée nous avions souligné la performance de Senan Glynn classé 2è au championnat du monde de Jiu-jitsu brésilien, et bien, cette année c'est son frère Oisin qui se classe 1er au championnat du monde 2023 à Wolverhampton en Angleterre en catégorie juvénile ceinture bleue et le lendemain il a gagné une médaille d'argent contre le vainqueur de 2022, quelle magnifique performance !
Depuis des années les frères, entraînés par leur papa Simon progressent à un rythme époustouflant dans leur sport pour atteindre bientôt l'excellence !

Il y a aussi les très prometteurs Karl et Aaron qui passent tout leur temps libre une raquette à la main sur les cours de padel et de tennis en plus des heures d'entraînement, 3 à 4 heures par semaine. A moins de 10 ans, entraînés par Karin, Thomas et Patrick ils ont décroché le trophée du championnat régional en catégorie U10. Ils suivent la formation au Tennis Club Roquettan depuis 5 ans et brillent par leur très beaux résultats et un avenir tennistique très prometteur.

Merci à tous ces champions qui portent haut les couleurs de notre commune et à leurs entraîneurs respectifs qui les accompagnent avec bienveillance et professionnalisme sur la voie du succès !
Un grand bravo à tous

Oisin et son papa Simon

Karl et Aaron avec leurs entraîneurs, Karin, Thomas et Patrick

La Roquette, magazine n° 15 – décembre 2023
Directeur de la publication : Christian ORTEGA, maire ;
Rédactrice en chef : Sylvie MORLIÈRE - Rédaction : S. MORLIÈRE, S.DELAROQUE
Conception : Sylvie DELAROQUE - Contact : **04 92 19 45 08**
communication@laroquettesursiagne.com
Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution - Tirage : **3 000** exemplaires -
Mairie - CS 23100 - 630 chemin de la Commune - 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Site internet : www.laroquettesursiagne.com - Facebook : @villeLaRoquettesurSiagne
Imprimé par Créamania communication sur papier PEFC -
Crédit photos : adobestock.com - pixabay.com - **Distribution gratuite**

SOMMAIRE

2 **FOCUS**
Jeunes sportifs

3 **ÉDITO**

4 **DOSSIER**
Recensement de la population

6 **VIE COMMUNALE**
6 Urbanisme
7 Action sociale / seniors
8 Enfance et jeunesse
10 Sécurité
11 Travaux

12 **VIE ASSOCIATIVE**

14 **VIE ÉCONOMIQUE**

15 **INTERCOMMUNALITÉ**
15 Biodiversité
16 Performance énergétique

16 **BON À SAVOIR**

17 **ÇA S'EST PASSÉ**

19 **AGENDA**

LE MOT DU MAIRE

Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Le temps file à vive allure, nous voici déjà à l'approche des fêtes de fin d'année et la préparation de Noël vous occupe certainement.

Ce beau moment en perspective nous permet d'échapper momentanément aux nouvelles terribles dont la télévision nous abreuve, les guerres dans le monde et les menaces terroristes anxiogènes sur notre territoire en particulier.

L'équipe d'animation prépare le marché de Noël, où vous pourrez trouver des idées de cadeaux originaux. Après une fête de la bière qui a eu un fantastique succès, réunissant près de 800 participants et la fête Halloween qui a enchanté les enfants. Toutes ces animations sont le fruit du dynamisme des associations qui sont très investies pour vous proposer des activités qui vous sont destinées et qui vous permettent de vous distraire à deux pas de chez vous.

Les équipes sur le terrain n'ont pas chômé non plus, et l'aménagement urbain poursuit ses travaux d'amélioration de la circulation avec les nouveaux rond-points et le parking qui va désengorger le stationnement à la base de loisirs.

En matière de sécurité l'aménagement du nouveau poste de police est en cours et nous disposons maintenant de 47 caméras de vidéo-protection et des caméras de dissuasion pour les contrevenants, vous trouverez le détail de ces nouvelles installations page 10.

En cette fin d'année, toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de très bons moments festifs dans la chaleur des réunions de famille et je vous donne rendez-vous le **12 janvier à 19h30 pour la cérémonie des vœux** à l'espace culturel et sportif du val de Siagne.

Christian Ortega
Maire
Vice-président de la C.A.P.G.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION :

C'EST UTILE, C'EST SIMPLE ET C'EST SÛR !

En 2024, La Roquette-sur-Siagne réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres.
Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **19 janvier 2024**
Contactez la commune : Coordinateur - **04 92 19 45 17**.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

ILS PERMETTENT DE :

➡ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

➡ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

➡ Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le coordinateur :
Service population - 04 92 19 45 17

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide :
répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !
Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous **conviendrez d'un rendez-vous** pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

L'agent recenseur est recruté par la mairie.
Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.
Le recensement de la population est GRATUIT.
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024
VOS AGENTS RECENSEURS

Laetitia Becchetti

Véronique de Giaccomo

Anne-Sophie Devallez

Richard Becchetti

Marine Basset

Magali Laurens-Foppiani

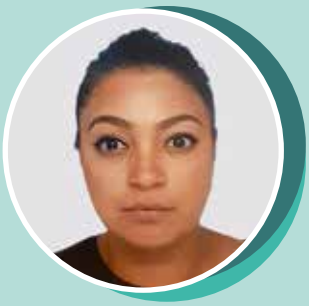
Ismene Djenane

Sandrine Baraud

Oriane Guardiola

Marika Calatayud

Hanan Balghagi

Sandrine Jurkiewicz

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES CLÔTURES

Par délibération en date du 12/02/2015, la commune de la Roquette-sur-Siagne a décidé de soumettre les projets de clôture à déclaration préalable.
Pour toute installation de clôture, il est donc nécessaire de déposer une demande de déclaration préalable auprès du service urbanisme avant tous travaux.
Le Plan Local d'Urbanisme réglemente également les types de clôture admis.

DANS LES ZONES U ET AU :

Les clôtures ne dépasseront en aucun cas 2 mètres, elles seront composées :

- soit d'une haie vive
- soit d'une grille ou grillage doublé d'une haie vive
- soit d'un mur-bahut d'une hauteur maximale de 0,80 m et surmonté d'une grille ou d'un grillage, et doublé d'une haie vive ;

Les **clôtures opaques, brises vues et dispositifs anti-bruit ne sont autorisés que s'ils sont doublés et masqués en totalité d'une haie végétale** d'une hauteur équivalente à celle de la clôture sans excéder 2 mètres.

Les murs pleins devront être constitués ou parementés de pierres de pays ou en enduit frotassé.

Exceptionnellement, en fonction notamment des particularités topographiques des unités foncières concernées (vue sur le terrain voisin,...), des clôtures pleines, à condition de ne pas dépasser 2 mètres de hauteur et d'être arborées et paysagers, pourront être implantées en limite séparative de propriété sous réserve d'une forte intégration paysagère.

L'enduit des murs bahuts sera gratté ou frotassé fin de la même couleur que le bâtiment principal lorsqu'il ne sera pas réalisé en pierres de pays appareillées à l'ancienne.

Pour les clôtures adjacentes aux cours d'eau, les murs pleins sont proscrits. Dans ce cas, les clôtures sont constituées de grillage à maille large ou elles sont végétalisées en utilisant des espèces en majorité caduques, buissonnantes et arbustives.
Le portail d'entrée sera proportionné à la clôture, traité de façon cohérente avec celle-ci.
Les coffrets (EDF, télécommunications, eau,...) et les boîtes aux lettres seront encastrés dans les parties maçonnées.
Au-dessus d'un mur de soutènement existant, seules les clôtures ajourées sont autorisées.

DANS LES ZONES A ET N :

Les clôtures seront à claire-voie (poteaux + grillage) de 2 m de hauteur maximum. Elles devront être doublées de haies vives. Les murs de clôture en brise vue ou claustras sont formellement interdits.
Les clôtures opaques, brises-vues et dispositifs anti-bruit ne sont autorisés que s'ils sont doublés et masqués en totalité d'une haie végétales d'une hauteur équivalent à celle de la clôture sans excéder 2 mètres.
Au-dessus d'un mur de soutènement existant, seules les clôtures ajourées sont autorisées.

Renseignements : Service urbanisme
Mairie - 630 chemin de la Commune
Tél. : 04 92 19 45 12

NOËL des SENIORS

Bientôt Noël !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les seniors inscrits pour recevoir le colis de Noël pourront venir le retirer du .

LUNDI 11 AU VENDREDI 15 DÉCEMBRE
salle de réunion (au niveau du parking mairie)
de 9 h à 12 h

⇨ Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez demander à un proche (muni de sa pièce d'identité) de le retirer pour vous.

⇨ Si vous n'êtes pas disponible à cette date, appelez le 04 92 19 45 17, votre colis sera mis de côté, et vous pourrez le récupérer à l'accueil de la mairie.

⇨ Sans nouvelle de votre part avant le 15 décembre, votre colis sera redistribué.

Merci de votre compréhension

RETOUR EN IMAGES !

Du **2 au 8 octobre** s'est déroulée "La semaine bleue" à cette occasion le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé des activités et des animations à l'attention des seniors.

Mardi 3 octobre - **Pique-Nique**
à l'Espace Loisirs du Béal

Vendredi 6 octobre - **Mini-tournoi de boules**
terrain du Clos des Cigales au village

Le vendredi 22 septembre, les seniors étaient invités par le Département des Alpes-Maritimes au
"FESTIVAL MONDIAL DE LA MAGIE"
au Palais Nikaïa à Nice

LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS

La SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS au sein des établissements scolaires et d'accueils de la commune.

Depuis 2007, la circulaire ministérielle du 29 mai préconise la mise en place dans les établissements scolaires d'un **PPMS** (**P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**écurité).

Qu'est-ce qu'un PPMS ?

⇨ **un plan particulier de mise en sécurité**

Chaque directeur d'école ou responsable d'accueil d'enfants doit élaborer un PPMS avec son équipe élargie (enseignants, personnel municipal, animateurs...).

La police et la gendarmerie sont les référents chargés de la sécurisation des écoles. Ils sont en contact avec les établissements d'accueils des enfants.

Le PPMS est soumis à l'approbation du directeur départemental de l'Éducation nationale et ensuite présenté au conseil d'école où siègent les parents élus.

Outre les **exercices d'évacuation incendie**, le PPMS prévoit la conduite à tenir dans les cas de risques majeurs (séisme, nuage toxique...) et d'attentat intrusion.

Il permet de mettre les enfants et les adultes en sécurité en attendant les secours.

Des exercices sont réalisés chaque année et plus particulièrement au cours du premier mois d'école ainsi qu'au moment des accueils extra scolaires.

Les exercices permettent

- ⇨ de sensibiliser les enfants et les adultes
- ⇨ d'acquérir les gestes réflexes
- ⇨ de reconnaître les signaux d'alerte
- ⇨ d'appliquer les consignes
- ⇨ de vérifier le matériel
- ⇨ d'actualiser les listes d'enfants.

Le responsable de l'accueil des vacances de la Toussaint, Ricardo Charles, a effectué plusieurs exercices, dont le premier, le lundi 23 octobre.

*Sachez que **vos enfants sont en sécurité dans les écoles et surtout n'allez pas les chercher en cas d'alerte.***
***ATTENDEZ LES CONSIGNES** des services de secours ou des directeurs.*

UNE LEÇON DE GOÛT À L'ÉCOLE DU VILLAGE

Le 17 octobre après-midi le **chef Franck Cicognola** est venu avec sa compagne donner une leçon de goût pleine de saveur aux élèves de grande section de l'école du village.

Il a tout d'abord présenté aux enfants les 4 goûts fondamentaux (sucré, salé, acide et amer) et leur localisation en bouche. Il leur a fait déguster un aliment par goût (sel, sucre, citron, artichaut cru). Ensuite les enfants ont goûté des aliments les yeux bandés (tomate, pamplemousse, cacao) et d'autres le nez bouché (feuille de basilic, figue). Les enfants ont vu que certains aliments ne sentaient rien mais avaient énormément de goût comme des jeunes pousses de radis par exemple.

A l'issue de cette leçon de goût les enfant ont eu la chance de déguster un crumble du chef associant le sucré/salé du sablé, l'acide de la mousse de citron et l'amer de la feuille de roquette posée dessus. Les enfants ont reçu un diplôme, une toque et un petit livret de recettes.

L'ÉCOLE ET LE D.D.E.N.

QU'EST CE QU'UN D.D.E.N.

Le D.D.E.N. (délégué départemental de l'éducation nationale) est un ami de l'école publique. Bénévole, il est nommé officiellement par l'Éducation Nationale pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

La loi de 1886 le définit, avant tout, comme un missionnaire laïque et républicain, chargé de la surveillance des locaux scolaires, de la fréquentation, de l'hygiène, de la sécurité, de la salubrité, des activités post et périscolaires. Plus précisément, le DDEN est en relation étroite avec les autorités académiques et municipales, avec lesquelles il correspond régulièrement et auxquelles il communique les renseignements utiles, obtenus lors de ses visites dans les écoles.

Un décret de 1986 reprend ces principaux éléments et étend sa fonction à toutes les questions relatives à l'environnement scolaire, dont la restauration scolaire. Il est membre de droit du Conseil d'école avec voix délibérative.

Un D.D.E.N. est affecté pour chaque école. Membre de droit au Conseil d'école, il y exerce une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition. Il est le trait d'union entre enseignants, parents et commune.

Vous souhaitez devenir D.D.E.N. ? rejoignez leur équipe.
Site national : www.dden-fed.org
site départemental : www.dden.fr
ou prenez contact avec Michelle Messin - tél. : 06 83 08 78 33
ou michelle.messin.dden2@mialme.net
présidente de la délégation Grasse Val de Siagne

Une nouvelle DDEN a été nommée pour l'école Saint-Jean, il s'agit de
Renée Marro
renee.marro@gmail.com

PETITE ENFANCE | INFORMATIONS

HALTE-GARDERIE "LES GRILOUS"

Il reste quelques places pour les **enfants de plus de 1 an, le matin de 9 h à 12 h.**

Si vous êtes intéressés, contactez Ambre Gauzin, directrice de la structure :
Tél. : 04 92 19 02 97

CRÈCHE "LES PAPILLONS"

Pour les parents pré-inscrits à la crèche et qui n'ont pas encore envoyé la confirmation de pré-inscription (initialement prévue entre le 15 et le 30 novembre) le faire **avant le 9 décembre 2023.**

⚠ Au-delà de cette date, nous estimerons que vous n'avez plus besoin de place et nous archiverons votre dossier

CAMÉRAS *Mobiles*

Pour continuer l'effort sur la sécurité à La Roquette-sur-Siagne la commune dispose maintenant de 47 caméras de vidéo surveillance qui couvrent les lieux de passage, les abords des commerces, des résidences et des écoles qui ont déjà permis la résolution de nombreux faits en collaboration avec la gendarmerie.

> "La commune lutte activement et quotidiennement contre l'insécurité et les dépôts sauvages !"

Par ailleurs pour lutter contre les dépôts sauvages récurrents et pouvoir verbaliser les contrevenants la police municipale dispose de 3 caméras mobiles qui envoient en instantané au poste de la police et sur le téléphone de la patrouille les images des mouvements autour des endroits à protéger des malveillances et des incivilités. Ces caméras sont positionnées par arrêté municipal.

De plus pendant la période de Noël et des fêtes la présence de nos policiers sera accrue en fin de journées, autour des lieux d'activité et du marché de Noël surtout dans le contexte actuel.

Il faut noter que pendant la grève nationale des policiers municipaux, notre équipe de la police municipale est restée à pied d'œuvre malgré des conditions d'exercice difficiles.

MARQUAGE *au sol*

Le marquage au sol était très endommagé à certain endroits, les travaux nécessaires ont été effectués en priorité, autour des écoles et sur les passages protégés.
Un arrêt minute a été créé à l'école du village à la grande satisfaction des parents. Les parkings des zones commerciales ont été entièrement repris, de même que les zones bleues, les accès PMR et les espaces livraisons.

Il reste à faire le parking de la place José Thomas. Les routes départementales et communales seront réalisées à la fin des travaux en cours.
La commune a signé un nouveau marché avec une société externe de marquage au sol en concertation avec le service grands travaux et le centre technique municipal.

UN NOUVEAU *véhicule*

Le service de la police municipale s'est doté d'un nouveau véhicule hybride de la marque Suzuki qui a bénéficier d'un financement à 50% par la Région et à 30% par le Département, ne restant que 20% à la charge de la commune.

LE POINT SUR *les travaux*

TRAVAUX EN COURS ET RÉALISÉS

La municipalité poursuit ses engagements et réalise pour votre sécurité des travaux pour le maintien en l'état des bâtiments publics et de la voirie.

Rond-point des bastides

A présent terminé, il permet de "casser" la vitesse même si cela contrarie certains conducteurs. Il permet également de sécuriser les sorties du chemin des Bastides et de la Colle des Juges. Lors de ces travaux il a été procédé à l'enfouissement des réseaux aériens, de même que la construction de trottoirs pour la sécurité des piétons.

Chemin de l'école vieille

1ère étape : finalisation en 2024

L'élargissement, la création de trottoirs et l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication étaient des travaux nécessaires pour sécuriser cette voie étroite où il était parfois difficile de croiser un autre véhicule.

Stade de football

Afin de préserver la pelouse, l'arrosage automatique a été refait, et la tonte est à présent réalisé par un robot tondeuse.

Un projet de réfection intégrale de la pelouse en gazon naturel est à l'étude.

Rond-point "panoramic"

La réalisation de ce rond-point était indispensable afin de sécuriser et desservir le nouveau parking du parcours santé et les futures constructions.

Des trottoirs seront également aménagés dans le même temps.

Futur poste de police municipale

L'ancienne caserne des sapeurs pompiers a été choisie pour déplacer le poste de la police municipale dans le même bâtiment que la mairie. Un situation géographique plus adaptée à la configuration de notre commune, des locaux plus spacieux et un parking dédié.

Canal de colature chemin de la Levade

les travaux doivent s'achever au mois de février 2024.

Remplacement de la conduite d'alimentation en potable provenant du puits de Pégomas pour alimenter Cannes et de la conduite d'eau potable desservant les riverains.

Réseau de câbles pour caméras de vidéo-protection.

Busage du canal de colature très dangereux pour permettre un cheminement piétons.

TENNIS CLUB ROQUETTAN

Le Tennis Club Roquettan vous propose des stages sportifs à l'occasion des vacances de **février 2024 du 26 février au 2 mars et du 4 au 8 mars**

➪ ces stages sont réservés aux enfants de 6 à 16 ans
stages sportifs ou loisirs en 1/2 journée ou en journée complète.

➪ activités de 10h à 17h et accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 18h

➪ matin (au choix) : tennis | padel | équitation | cirque | magie

➪ après-midi à choisir entre la formule multisports ou la formule maxi loisirs (trampoline | bowling | laser max).

Tarifs a partir de 105€ les matinées du lundi au vendredi
et à partir de 185€ pour les journées complètes suivant les options choisies.
Restauration possible

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION :
www.tennispadelroquettan.com
Patrick fouquet : Tél. : 06 81 58 06 89 ou
Secrétariat du club : Tél. : 04 92 19 10 50

Club LEÏ MESSUGO

SÉJOUR DANS LE LUBÉRON
Les Ocres du Roussillon - septembre

LOTO DE NOËL

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 14H30 (ouverture des portes 13h30)
Salle des Marronniers
➪ **Tarifs :** 5€ le carton
12€ les 3 cartons
20€ les 6 cartons
Réservation : **06 67 02 99 34**

SORTIE

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
La Foire aux santons à Aubagne
➪ Visites de l'atelier du santonnier Maryse di Landro, du Musée des santons et du Petit monde de Pagnol
➪ Déjeuner libre
➪ Tarifs : entre 36€ et 50€ (non adhérent)
Places limitées - inscription obligatoire
Tél. : 06 60 24 43 84 ou 06 68 73 31 62

THÉ DANSANT

DIMANCHE 14 JANVIER - 14H30
Espace Saint-Jean

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR
8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

Les associations de La Roquette-sur-Siagne sont prêtes à muscler le TÉLÉTHON !

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

MARCHE AUX LAMPIONS :
18 h 15 : Organisée par les **associations de parents d'élèves des trois écoles** autour de la base de loisirs.
Départ : devant l'entrée de l'Espace culturel et sportif du val de Siagne. - *(17h45 distribution des lampions devant ECSVS)*

SOIRÉE CARITATIVE :
19 h 00 : spectacle. **Tarif : 5 €**
La soirée caritative se déroulera à l'Espace culturel et sportif du val de Siagne (1975 avenue de la République) avec repas dans le patio.
Tarif repas : (poulet mariné/frites - dessert - boisson)
14 € - réservation obligatoire avant le 5/12
Tél. : 06 35 14 87 12

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Le Stade Olympique Roquettan organise un **tournoi de football.**
Les sapeurs **pompiers** proposeront aux enfants de faire des tours de **camion**.

Les associations communiqueront individuellement sur les actions qu'elles organiseront durant le mois de décembre.

Pour soutenir le **TÉLÉTHON** vous pouvez faire un don en ligne

FLASHEZ-MOI

Association ÉCOLE DU CHAT RIVIERA

L'association recueille et stérilise les chats et chatons de La Roquette-sur-Siagne, elle manque cruellement de **familles d'accueil.**
C'est essentiel pour les soigner et leur donner la chance de bien vivre, loin de l'errance de la rue.

QU'EST-CE QU'UNE FAMILLE D'ACCUEIL ?
Être famille d'accueil, c'est prendre soin de l'animal en attendant un foyer définitif. Les frais de nourriture, d'entretien et de soins restent à la charge de l'école du chat Riviera.

Vous êtes intéressé (e) pour devenir famille d'accueil ou bénévole ? n'hésitez pas à les contacter.
Vous pouvez suivre toutes leurs actions (collectes de nourriture, vide-greniers, etc...)ainsi que les chats et les chatons à l'adoption sur leur page facebook ecoleduchatriviera.

Venez les rencontrer sur leur stand lors du marché de Noël le dimanche 17 décembre entre 10h et 18h place du Cœur Saint-Georges (village) où les bénévoles vous ont concocté de nombreuses idées cadeaux !

RENSEIGNEMENTS : ÉCOLE DU CHAT RIVIERA -
Tél. : 06 68 21 83 56 ou ecolechatriviera@gmail.com
site internet : www.ecoleduchatriviera.fr

Association ZÉRO DÉCHET

Val de SIAGNE

La démarche zéro déchet / zéro gaspi, vous connaissez ?
Un peu, beaucoup, passionnément... ou pas du tout ?
Que vous soyez débutant, déjà pratiquant aguerri ou simplement désireux de vous lancer, rejoignez l'association Zéro Déchet Val de Siagne !

Chaque mois, au moins un atelier, une conférence ou un autre événement pour vous aider à avancer vers l'objectif zéro déchet.

A venir :
⇨ 1er décembre : échanges autour d'un **apéro zéro déchet de Noël,**
⇨ 13 janvier : atelier "Produits ménagers zéro déchet",
⇨ 3 février : atelier "Cuisine zéro gaspi"
⇨ 16 février : séance d'information sur le tourisme durable.

A noter que le 17 décembre, les bénévoles accueilleront vos enfants lors du marché de Noël et les accompagneront dans la fabrication de **DÉCORATIONS DE NOËL ZÉRO DÉCHET.**
Cette activité sera gratuite et accessible à tous.

Ou consultez leur page Facebook : **zerodechetvaldesiagne**
ou écrivez à **zerodechetvaldesiagne@gmail.com**
Pour adhérer à l'association : **https://colibris.link/veXK9**

NOUVEAU

Association DAMALAS

Au sein de l'association DAMALAS "Corps Esprit âme" **David Dubois**, professeur de Yoga vous propose des séances de relaxation et de Hata-yoga, en groupe ou individuellement, débutant ou confirmé.

Tél. : 06 11 55 06 71
email : rendezvousceleste@gmail.com

RESTAURANTS

"Ô BELLA CIAO"

Adrien Longo, gérant, vous invite à venir découvrir son nouveau restaurant.
Une salle décorée avec goût, une cuisine traditionnelle française et italienne avec des entrées, plats et desserts confectionnés par le Chef.
Vous pourrez également profiter du bar et des terrasses pour un moment de détente.

Ouvert du mardi au dimanche midi
De 12 h à 14 h et 19 h à 22 h 30
1 place Joseph Pallanca
Tél. : 04 22 32 89 55
www.obellaciao-restaurant.com

"L'OSMOSE"

Geoffrey, le chef cuisinier et Hedi vous accueilleront dans leur nouveau restaurant.
Ils vous proposent une cuisine traditionnelle, moderne et raffinée, élaborée avec des produits frais de saison, dans un esprit familial.

Ouvert le midi du lundi au samedi
et le soir du jeudi au samedi
Parking du Hameau Saint-Jean
938 avenue de la République
Tél. : 06 70 78 93 83
losmose06550@gmail.com

COMMERCES

"VISION"

ALIMENTATION GÉNÉRALE ET PRODUITS DU MONDE

Monsieur Tavares et son épouse, vous proposent un **NOUVEAU CONCEPT** pour ce commerce d'alimentation générale (boissons, épicerie, hygiène, confiseries, etc...)
Produits des pays d'Europe, des USA, du Japon, de chine, du Portugal et d'Italie.
Service drive et de livraison à domicile avec Deliveroo et Uber.
Cafétéria dans la boutique avec micro-onde.

Ouvert dimanche à jeudi de 8 h à 23 h non stop
Vendredi et samedi de 8 h à 24 h non stop
735 avenue de la République "Villa Sarah"
Téléphone : 06 95 83 96 68
VISION.LAROQUETTESURSIAGNE

ERRATUM

Art & Fenêtres
En toute confiance.

SARL LA FENÊTRE
(Art & fenêtres / La boutique du store)

Dans notre précédent numéro de "La Roquette, Magazine" nous vous annoncions l'ouverture d'Art et Fenêtres, 484 avenue de la République, cependant une erreur s'est glissée dans les coordonnées téléphoniques, il fallait lire :
Tél. : 04 93 94 12 12
boutique@la-fenetre06.com

FERMETURE ATELIER COUTURE "PRO FIL EN AIGUILLE"

Apres 21 ans à vos cotés, Aurélie Rossi vous informe de la fermeture définitive de son atelier de couture à partir du 31 décembre 2023, pour une retraite bien méritée.

PRÉSERVATION DE LA *Biodiversité*

Nouvelle étape dans son combat pour la préservation et la valorisation de la biodiversité sur son territoire, la communauté d'agglomération du pays de Grasse, (CAPG), en collaboration avec le conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), ont distribué 40 nichoirs à oiseaux répartis sur 11 communes du territoire qui seront installés d'ici à fin 2023. Une formation pour l'installation et le suivi des nichoirs a été proposée.

A La Roquette-sur-Siagne, 5 nichoirs ont été installés et seront surveillés par un technicien du centre technique municipal. À la base de loisirs un nichoir à hutte pour semi-cavernicoles, à la mairie un nichoir à mésanges, au cimetière un nichoir généraliste, au stade un nichoir pour grimpereau des jardins et à l'espace culturel un nichoir pour semi-cavernicoles.

Il est très important pour repeupler les espaces urbains de proposer des abris et de la nourriture aux oiseaux qui ont, pour beaucoup, déserté notre territoire.

Si vous offrez des graines pour oiseaux de jardin, des cacahuètes non salées ou des boules de graisse débarrassées de leur filet, vous verrez rapidement des mésanges bleues, des charbonnières, des moineaux, des rouges-gorges et des sittelles entre autres se précipiter pour picorer cette nourriture providentielle en hiver dont les oiseaux ont vraiment besoin. Si vous ne possédez pas d'arbuste à baies et à fruits pleins de vitamine C pensez à en planter pour aider les oiseaux à se nourrir en hiver.

L'aubépine qui se couvre de baies de juillet à décembre, les pommiers d'ornement avec leur fruits jaunes, oranges et rouges qui pendent aux branches de fin août à février, le lierre produit des boules d'un noir bleuâtre qui font le bonheur des passereaux de novembre à mars ou encore le houx avec ses baies rouges d'août à mars, le sorbier produit des baies rouges ou jaunes de juin à novembre ou encore le Berbéris avec ses belles baies corail, avec ses fruits très décoratifs rouges, roses ou bleu noirâtre, en automne.

Des études ont montré que poursuivre le nourrissage des oiseaux au printemps est généralement bénéfique. C'est un plus qui aide les oiseaux à nicher plus tôt, d'où l'importance des nichoirs en ville, à pondre d'avantage et à élever plus de petits quand ils ont de la nourriture à volonté et la possibilité de nicher facilement.

Les nichoirs pour les cavernicoles doivent être installés à environ 2 mètres du sol à minima.

1

2

3

1 - oiseaux troglodytes et mésange bleue
2 - mésange charbonnière
3 - généraliste (moineaux, sittelle...)

Pays de Grasse

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Poursuite de la **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE** du patrimoine bâti

Fort des performances de son précédent **Contrat de Performance Énergétique** en date de 2013, qui a permis la réalisation de 25% d'économie d'énergie sur 13 de ses bâtiments publics (soit une économie équivalente à 110 000€), ainsi que la réduction de moitié des émissions carbone, **le Pays de Grasse poursuit jusqu'en 2030 sa mutation avec un nouveau Marché Global pour la Performance Énergétique reposant sur nouvel investissement majeur de 500 000 € HT.**

Grâce à la réalisation de travaux à fort potentiel énergétique, le Pays de Grasse **vise à terme la diminution de 12,5% des consommations d'énergie sur 29 de ses bâtiments et de 71 tonnes équivalent CO2 des émissions de gaz a effet de serre :**

- Récupération de la chaleur des eaux usées sur la Piscine Harjès à Grasse (30% d'économie de gaz),
- **Création d'une centrale photovoltaïque sur l'Espace Culturel et Sportif de la Vallée de la Siagne à La Roquette-sur-Siagne en totale auto-consommation,**
- Isolation des planchers bas de plusieurs crèches,
- Déploiement de systèmes de chauffage nouvelle génération,
- Suivi des consignes de température dans le bâti pour une stabilisation des consommations.

La CAPG a ainsi investi plus de 1 million d'euros en l'espace de 8 ans pour réduire ses consommations d'énergies et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

RÉCEPTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE - le 12 septembre 2023

CARNET - Août - septembre - octobre 2023

Naissances

Liv BONELLA SCOTT, Alessio HORNEZ GIORDANO, Marin CELERIER LE COZ, Antoine MALDONADO, Jules ROUSSEL BOURGUIGNON, Gionovan DEMETER, Lucie BÉNARD SERRANO

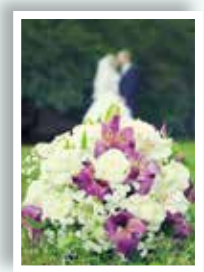

Mariages

Céline ROUSSEL et Christopher TAQUET,
Carole DENIS et Eric ORSINI,
Justine BOULLÉ et Fabien LAMBERT,
Marie COSTEROUSSE et Jean-Christophe URTADO,
Valérie BODIN et Luciano FIGLIOLI,
Nawel CHERGUI et Mourad MANSOURI,
Annoa RUMEAU et Julien GIRARDOT.

Décès

Odette MALLIERE-REY vve VINCENTELLI,
Simone RAGUENEAU vve DUPIN,
Pierre ESTABLE,
Antonin BERGER,
Jacqueline OTJIAN vve DAVID,
Elfriede BOCK vve HERDT,
Viviane GAUTHIER vve CICOGNOLA,
Jean SALUSSOLIA,
Jérôme COCHARD,
Françoise BESSONE ép. DE QUERO,
Marie-Thérèse PANDO ép. POUPEAU,
Christiane PEINTRE vve GRAGLIA,
Rose BIANCHI vve MAMBRUCCHI.

BENNE ENCOMBRANTS

Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants, à l'usage exclusif des particuliers Roquettans.

Parking bas de l'école du village – boulevard du 8 mai les mercredis des semaines paires (hors jours fériés) de 7h30 à 9h30, soit pour ce trimestre, les **13 et 27 DÉCEMBRE, 10 et 24 JANVIER** et les **7 et 21 FÉVRIER 2024.**
Collecte à domicile possible sous certaines conditions,
Renseignements - **NUMÉRO VERT 0 800 506 586**

ATELIERS CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Nous vous rappelons que pour les personnes souhaitant s'initier à l'informatique, au numérique ou obtenir une aide pour leurs démarches en ligne la communauté d'agglomération du Pays de Grasse dans le cadre du plan «France Relance» vous propose des ateliers animés par des conseillers numériques.

Les ateliers ont lieu le **mardi de 9h30 à 12h30 sur RDV** [1] :
➡ Aide personnalisée avec un(e) conseiller(ère) numérique France Services.
Et le **vendredi (une semaine sur deux) de 14 h à 16 h :**
➡ Ateliers collectifs de découverte ou d'approfondissement sur différentes thématiques.
GRATUITS - inscription obligatoire [1] au 04 92 19 45 00
Salle informatique - 9 chemin de la Commune

SYSTÈME D'ALERTE AUX RISQUES MAJEURS

Plus que jamais les aléas climatiques perturbent nos vies, l'actualité nous le rappelle chaque jour !

Aujourd'hui, il est donc impératif que la population soit prévenue, surtout les plus fragiles et les plus exposés, lors de ces phénomènes qui peuvent les mettre en danger ou détériorer leurs biens.

RISQUES MAJEURS

La Roquette-sur-Siagne est une commune susceptible de subir des catastrophes naturelles (inondation – incendie...), ou catastrophes technologiques (transport de matières dangereuses) ou la rupture du barrage de Saint-Cassien.

C'est pourquoi la municipalité a adopté un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui prévoit une cellule de crise, des plans d'action, des hébergements d'urgence, des mesures de prévention.

Ainsi, en cas de risque la population peut être informée bien en amont du danger, par message vocal ou SMS.

Pour être inscrit sur la liste d'alerte, il vous suffit de nous retourner le questionnaire téléchargeable sur le site internet www.laroquettesursiagne.com ou en flashant ce QR code.

ÉVÈNEMENT DU 19 AU 20 OCTOBRE 2023

A l'occasion de la vigilance Rouge "Pluie-inondation" activé par le Préfet des Alpes-Maritimes lors de cet épisode météorologique, la cellule de crise du P.C.S. a été mobilisée dès le jeudi soir et jusqu'au vendredi midi, pour votre sécurité.
Par chance notre commune n'a pas été impactée par ces intempéries, mais nous nous devons de rester vigilant lors des prochaines alertes.

ÇA S'EST PASSÉ... | SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2023

EXPOSITIONS

MARIE BOQUET - SEPTEMBRE

LAURA ROSANO - OCTOBRE

ATELIER DE DESSIN ACADÉMIQUE ET ATELIER PHOTO DE L'ASSOCIATION CULTURELLE DU VAL DE SIAGNE - NOVEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS - 09 septembre

FÊTE DE LA BIÈRE

FÊTE DE LA BIÈRE - samedi 7 octobre

Vif succès pour cette 3è édition de la Fête de la Bière, une offre d'animations et de stands (brasseurs, brasero, choucroute, foodtruck, et autres spécialités régionales...) toujours plus diversifiée. Pas moins de 800 personnes ont partagé cette soirée dans une ambiance familiale et festive.
Rendez-vous l'année prochaine !

FÊTE DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE 2023

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

ACVS
(association culturelle du Val de Siagne)

ANNIVERSAIRE "20 ANS" DE L'ACVS

Grande journée pour l'Association Culturelle du Val de Siagne qui fêtait ses 20 ans d'existence. les ateliers théâtre et écriture ont fait le plein, petits et grands se sont amusés au spectacle clownesque "Cabaret d'Papier", puis, après un cocktail de grande qualité, tous se sont divertis devant une comédie musicale loufoque et mythologique "Antik et en Tok !"

L'ALCHIMISTE - le 30 septembre 2023

RASSEMBLEMENT CITOYEN

Les élus, le personnel municipal et les Roquettans se sont retrouvés lors d'un rassemblement citoyen et républicain, sur le parvis de l'hôtel de ville le lundi 16 octobre, en mémoire aux professeurs assassinés, Dominique Bernard et Samuel Paty, pour témoigner de leur soutien à toutes les victimes du terrorisme et de leur refus de la violence et appeler à un sursaut civique.

ÇA S'EST PASSÉ... | SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2023

JOURNÉE DU PATRIMOINE - 16 septembre
"Concert des plantes" par le groupe Botanique Système

HALLOWEEN

HALLOWEEN - 31 octobre
Ils sont venus nombreux les "petits monstres" dans leurs costumes terrifiants assister au spectacle de magie.

AGENDA

programmation > **DÉCEMBRE - FÉVRIER 2024**

DÉCEMBRE

Du 4 au 28 DÉCEMBRE |
EXPOSITION GEORGES BONOPERA,
Art plastique
Mairie - salle des mariages
du lundi au vendredi, de 8H à 16H
Vernissage vendredi 8 déc. à 18 h 30

du 8 au 9 DÉCEMBRE |
TÉLÉTHON
+ d'informations page 12

SAMEDI 9 DÉC. | 14H30
LOTO DE NOËL
Salle des Marronniers - Espace Saint-Jean
Club Leï Messugo
Réservation : 06 67 02 99 34

DIMANCHE 17 DÉC. | 10H-18H
MARCHÉ DE NOËL
Place du Coeur Saint-Georges
Le village
Mairie - 04 92 19 45 17

DIMANCHE 31 DÉC. | 20H
CINÉ GUINGUETTE - THÉÂTRE MUSICAL - SPECTACLE RÉVEILLON
Epace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 avenue de la République (**inscription obligatoire**)
Association culturelle du Val de Siagne
Tél. : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.com

JANVIER

VENDREDI 12 JAN. | 19H30
CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République
Mairie - 04 92 19 45 00

DIMANCHE 14 JAN. | 14H30
THÉ DANSANT
Salle des Marronniers - Espace Saint-Jean
Club Leï Messugo
Renseignements - Tél. : 06 67 02 99 34

VENDREDI 19 JAN. | 20H30
THÉÂTRE "MON CHIEN S'APPELLE MICHEL"
Cie Dessous de Scène
Salle Pagnol - 888 av. République
Association culturelle du Val de Siagne
Tél. : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.com

SAMEDI 27 JAN. | 20H30
THÉÂTRE "THÉÂTRE À LA CARTE"
Cie Les collectionneurs
Espace culturel et sportif du val de Siagne - 1975 av. République
Association culturelle du Val de Siagne
Tél. : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.com

FÉVRIER

SAMEDI 10 FÉV. | 20H30
THÉÂTRE "MISÉRABLES"
Espace culturel et sportif du Val de Siagne - 1975 av. République
Association culturelle du Val de Siagne
Tél. : 04 92 19 09 50 - www.acvalsiagne.com

DIMANCHE 25 FÉV. |
URBAN TRAIL DE LA VALLÉE DE LA SIAGNE
+ d'informations page 2
www.running06.com

Programme sous réserve de modifications

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL CONNECTEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK OU SITE INTERNET

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes !

Meilleurs Voeux

2024

Cérémonie des Voeux

Vendredi 12 Janvier

19 h 30

Espace Culturel et Sportif du Val de Siagne

1975 avenue de la République

Suivie d'un buffet dinatoire

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

www.laroquettesursiagne.com